

T H E O

P H I L L E

L E G R

A N D

CONTENU PEDAGOGIQUE

Français, histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques
physique-chimie

Langue vivante

Arts appliqués et
culture artistique

Éducation physique et sportive

Consolidation, accompagnement
personnalisé et accompagnement
au choix d'orientation

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignement professionnel

Enseignement professionnel
et français en co-inter

Enseignement professionnel
et mathématiques en co-inter

Réalisation d'un chef d'œuvre

Prévention-santé-environnement

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

SIGNALETIQUE ET DECORS GRAPHIQUES

L'élève deviendra un professionnel qualifié des métiers d'art. Il sera capable de composer et réaliser des affiches, panneaux, enseignes, de peindre des motifs de décoration.

Il réalisera des produits publicitaires d'information ou de communication : marquage publicitaire sur véhicule, signalétique, calicots, vitrines, affichage extérieur, fresques murales, impressions 3D...

Il maîtrisera l'ensemble des outils de production :

- les techniques traditionnelles (dessin, crayonné, rough).
- l'outil informatique (logiciel de PAO : Adobe Illustrator et Adobe Photoshop, logiciel de 3D : Rhinoceros 3D).
- les machines outils (plotter de découpe, traceur, imprimante 3D, machine numérique de gravure et de découpe).

Il sera amené à concevoir et fabriquer numériquement ou manuellement des concepts et installera des marquages en signalétique et des décors graphiques.

La formation d'une durée de deux ans après la classe de 3ème de collège portera sur un enseignement général, technique et artistique et sur 12 semaines de formation en milieu professionnel.

Possibilité d'effectuer le CAP Signalétique et Décors Graphiques en 1 ou 3 ans sous certaines conditions.

Avec le CAP Signalétique et Décors Graphiques, le titulaire se verra offrir la possibilité de préparer en deux ans, un BAC PRO Artisanat et Métiers d'Art option Communication Visuelle Pluri Média dans notre établissement.

02
ANNEES

Un lycée privé catholique et un centre de formation d'apprentis au service de la région.

Sous contrat d'association avec l'État.

Possibilité de prise en charge du transport scolaire.

Accueil des élèves boursiers.

Restaurant scolaire et cafétéria.

Possibilité d'internat et d'hébergement (foyer, location...)

Régime étudiant.